ANNEXE 4 : DOMAINE ENVIRONNEMENT TECHNIQUE

Les activités de l'emploi-repère de ce domaine (telles qu'énumérées ci-après et dont la liste des tâches n'est pas exhaustive) correspondent aux activités principales de l'emploi-repère concerné même si elles ne sont pas toutes demandées au salarié.

Cartographie de l'emploi-repère Assistant(e) informatique B

Assistant(e) informatique B Echelle 7

Assistant(e) informatique

Accompagner la personne dans le domaine informatique

Descriptif de l'emploi-repère : Assistant(e) informatique B

L'emploi-repère est retenu dans son ensemble même si toutes les tâches ne sont pas demandées au salarié.

Selon les consignes de l'employeur, les activités comprennent principalement :

- Les activités de l'emploi-repère Assistant(e) informatique A c'est-à-dire :
 - **Identifier le besoin** : par exemple déterminer avec l'utilisateur ses attentes et la durée maximum de l'intervention
 - Installer et configurer le matériel informatique
 - Intervenir sur une panne informatique : par exemple effectuer un diagnostic de la panne et remédier aux problèmes

ET

- Accompagner la personne dans le domaine informatique : par exemple dans l'utilisation de l'ordinateur, des périphériques et des logiciels (traitement de texte, navigation web, courrier électronique, tableur)